

NUMÉRO
88

MARS
AVRIL
MAI
2010

Gironde

le magazine de votre Département

Mieux consommer,
jeter MOINS,
c'est possible !



DOSSIER :
Le Conseil Général
au cœur des débats



 Votre magazine sur www.gironde.fr

4-5 ► L'actualité en Gironde

6-7 ► Regards croisés
C'est l'avenir de la proximité qui se joue !

8-9 ► Ça change la vie
Mieux consommer, jeter moins : c'est possible

10-13 ► Le dossier
**Demain la vie locale ?
Le Conseil Général
au cœur des débats**

Loin d'être un fantasme ou un épouvantail, la réforme des collectivités locales est bel et bien programmée au cœur des prochains débats parlementaires. Si la réforme n'est pas amendée, le Conseil Général se verra privé de toute latitude d'action. Implicitement, le législateur accepterait alors qu'il y ait des territoires riches et des secteurs entiers, en particulier ruraux, pauvres et laissés en jachère.



14-15 ► Gironde +
Accompagner le sport jusqu'aux plus hautes marches des podiums

16 ► Gironde.fr
L'actualité du portail www.gironde.fr

17 ► Conseil Général des Jeunes
Un pari sur la jeunesse, il y a 20 ans !

18-19 ► Ils bougent la Gironde
Portraits

20-22 ► Agenda
mars - avril - mai

23 ► Tribune libre

 **VIDÉO, PHOTO, INTERVIEW...**
TOUJOURS PLUS D'INFOS sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

GIRONDE, le magazine édité par le Conseil Général de la Gironde - Direction de la Communication - Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : le Président du Conseil Général - Co-Directeur : Gérard Marty - Rédacteur en Chef : Didier Beaujardin - Coordination : Direction de la Communication - Rédaction : Hélène Baron, Didier Beaujardin, Magali Dufourcq, Laurence Pérou, Manuel Rulier - Crédits photos : Photothèque du Conseil Général : Alban Gilbert, Aurélien Marquot, Pascal Saura, Services du Conseil Général de la Gironde, Phovoir-images.com, Fotolia.com.

Conception graphique, réalisation et photogravure: Agence SEPPA Bordeaux - Impression : SEGO imprimeurs, sur papier Reprint produit à partir d'un minimum de 50% de fibres recyclées combinées à des fibres vierges FSC. Dépôt Légal : à parution Tirage : 630 000 exemplaires- ISSN / 1141.5932.



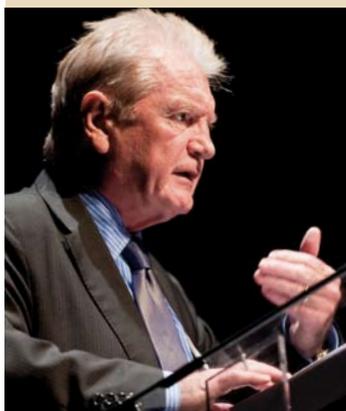
GIRONDE est distribué gratuitement dans tous les foyers girondins et est imprimé en braille.
Si vous souhaitez vous aussi recevoir GIRONDE : 05 56 99 33 33 Poste 3724.

Le pari de la responsabilité

Malgré les remous dus à la crise économique et sociale, malgré les menaces que fait peser le projet de réforme, le Conseil Général aborde 2010 avec énergie.

► Trois questions à Philippe Madrelle

Président du Conseil Général
Sénateur de la Gironde
Conseiller Général de Carbon-Blanc



Au-delà du débat qui intéresse directement le devenir du Conseil Général, l'année 2010 n'est-elle pas celle de l'attentisme ?

Certainement pas ! Nous avons dû, c'est vrai, repousser le vote de notre Budget au mois de mars... Pour autant, nous avons un grand nombre de politiques engagées au service des citoyens de ce département, des grands projets et des chantiers qui doivent contribuer à moderniser nos territoires. Ce n'est pas dans l'adversité ou face aux difficultés que nous devons renoncer. Au contraire... À titre d'exemple, la politique de développement durable que nous avons mise en œuvre n'a pas à être minimisée. Nous avons agi en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et, aujourd'hui, chacun doit agir, sur le terrain pour préserver un atout environnemental fragile, un cadre de vie qui exige une mobilisation de tous les instants. Comme avoir un toit est un droit, œuvrer à la protection de l'environnement est un devoir.

Tous responsables de notre cadre de vie ?

C'est tout à fait cette idée qui prédomine dans le travail qui a été conduit autour des déchets ménagers. Trop longtemps, en particulier durant la période de forte croissance économique, nous ne nous sommes pas sentis responsables de ce que deviendrait la planète demain. Aujourd'hui, il n'est que temps d'agir. Il y a douze ans, le Conseil Général s'est engagé dans une action de terrain qui se veut ambitieuse. Le développement durable est mieux qu'une idée. Notre Agenda 21 est à l'heure de son deuxième programme d'actions. Les communes et les regroupements, nos partenaires, se sont lancés dans des Agendas 21 locaux. Le respect du cadre de vie est au cœur des préoccupations de nos concitoyens ; cette dimension inclut le mieux-vivre de chacun !

Préserver le lien social est-il plus que jamais primordial ?

Si l'on ne rencontre que des difficultés, si le quotidien est obscurci en permanence par des soucis majeurs liés à l'emploi, à la maladie, à la dépendance, au vieillissement ou au handicap, le discours strictement environnementaliste n'a pas de sens. Tout est lié. Au Conseil Général, en développant des politiques de solidarité impliquant le souci du cadre de vie, nous entrons dans cette logique-là. Accompagner les pratiques sportives, les actions culturelles partout sur le territoire et pour tous, c'est préserver ce lien social ; c'est refuser que les difficultés soient un marqueur qui empêche toute lueur d'espoir. Je me bats contre une Gironde à deux vitesses y compris dans cette logique-là !

Déménagement des Archives départementales Accès aux salles de lecture modifié

Les Archives départementales déménagent pour s'installer définitivement au 72-78 cours Balguerie-Stutzenberg, vers fin juin.

- Les salles de lecture rue d'Aviau seront ouvertes jusqu'au mardi 30 mars inclus, uniquement les lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 17 h.

- À compter du mardi 6 avril jusqu'à fin juin, une salle provisoire sera ouverte avec une capacité de 8 places (sur réservation uniquement).

Dès l'ouverture du nouveau bâtiment des Archives, une salle de lecture pourra à nouveau accueillir le public, cours Balguerie-Stutzenberg.

Contact : Archives départementales de la Gironde, 05 56 99 66 00
Contact Rue d'Aviau : 05 56 52 14 66
<http://archives.gironde.fr/>

Handicap

La 1^{re} Maison familiale de France

La première Maison familiale de France, qui accueille les traumatisés crâniens victimes d'accidents de la route, a été inaugurée à Latresne en janvier par Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, en présence des partenaires* et des élus locaux.

Depuis le 1^{er} avril 2008, cinq patients, totalement dépendants, sont accompagnés par 14 professionnels qui se relaient 24 heures sur 24 à leurs côtés. Cette structure innovante est une première en France. Elle est financée par le Fonds de Garantie, et par le Conseil Général dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap. Une initiative qui permet à des personnes victimes de handicaps lourds de bénéficier d'un cadre de vie familial, sécurisé et adapté, grâce à une aide mutualisée.

*Fonds de Garantie, Association de Familles de Traumatés Crâniens, ADAPT

Humanitaire

Une aide d'urgence aux sinistrés d'Haïti

Le 3 février, une convention d'attribution exceptionnelle de 100 000 euros a été signée par le Conseil Général avec l'association girondine Amitié France-Haïti, active depuis 1989. Cette aide permettra de fournir 570 repas par jour (pendant environ deux mois), à quatre quartiers défavorisés de Port-au-Prince particulièrement touchés. Guillaume Hippolyte, le président de l'association, partait dès le lendemain sur place pour examiner avec les relais locaux les modalités de distribution de cette aide alimentaire d'urgence.



Distinction nationale

Pour la maison de retraite de Créon

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Créon « Le Hameau de la Pelou » fait partie des maisons de retraite les plus exemplaires de France.

Le 9 février, le journal *Le Parisien* a en effet publié, dans « Le guide de la dépendance 2010 : mieux vivre le 4^e âge et le handicap », le classement des meilleures maisons de retraite. Sur plus de 8 00 établissements en France, seuls 25 ont obtenu la note de 10 sur 10, dont « Le Hameau de la Pelou » qui doit cette distinction au prix de ses prestations, à la qualité des lieux et aux conditions d'accueil.

La construction de cet établissement de 125 places permanentes a été subventionnée, entre autres, par le Conseil Général de la Gironde à hauteur de 2 850 000 €, qui en assure également une part du fonctionnement.

Événement

2010 : le centenaire de l'aéronautique

Pendant l'été 1910, le ciel aquitain fut pour la première fois sillonné par des avions. La plaine de Beaudésert est devenue l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, qui fête cette année son centenaire. L'occasion de souligner les compétences et l'innovation dont font preuve les activités aéronautiques en Gironde, et leur participation dans la fabuleuse histoire de l'aviation française.

Le coup d'envoi a été donné fin janvier. Concours, exposition, conférences..., l'année 2010 va vivre au rythme de ce « CentenAir 2010 », orchestré par l'Association « 100 ans d'aviation à Bordeaux-Mérignac » avec le partenariat du Conseil Général de la Gironde.

Nous reviendrons sur les temps forts prévus en Gironde dans notre prochaine édition.

Tout le programme sur : <http://centenair2010.fr/accueil/>



Un colloque « Séisme en Haïti, état des lieux et perspectives de reconstruction » aura lieu le lundi 12 avril à 16 h 30, au Conseil Général (dans l'amphithéâtre Robert Badinter, immeuble Gironde à Bordeaux), en partenariat avec l'Association des Haïtiens de Bordeaux.

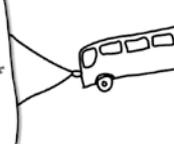
Programme bientôt disponible sur www.gironde.fr

Transports

« Allô, TransGironde ? »

À quelle heure passe le car de Langon ? Quel est le tarif d'un trajet aller ? J'aimerais réserver un transport à la demande...

NOUVEAU toutes les infos sur le réseau des cars **TransGironde** au
0974 500 033*
et **gironde.fr** * Tarif d'un appel local



Pour simplifier vos démarches, le Conseil Général a mis en place en février un numéro de téléphone unique d'information sur le réseau de cars TransGironde.

À votre écoute du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 30 au 0974 500 033 (prix d'un appel local).

Nouveau réseau Tbc, nouvelles correspondances avec TransGironde !

Depuis février, l'intermodalité se poursuit avec le nouveau réseau TBC.

Exemples de nouvelles correspondances :

- Pour aller à Bordeaux Lac du Blayais et de la ligne de Libourne par Saint Loubès (lignes 201, 202 et 301) : descendre à « Carbon-Blanc – Centre » puis rejoindre à 800 m l'arrêt « Carbon-Blanc – Ausone » sur la liane 7.

- Pour aller à l'hôpital Pellegrin, ou pour rejoindre Mérignac Centre des lignes du Sud Gironde (502-503-504 et 505) : connexion possible à « Talence - Peixotto » avec la liane 8.

Toutes les nouvelles correspondances sur www.gironde.fr / TransGironde

Les Scènes d'Été en Gironde



© Anne Etchegoyen

À noter dans vos agendas :

Le coup d'envoi des Scènes d'été aura lieu le 28 mai à Captieux, avec Anne Etchegoyen (1^{re} partie), *Debout sur le zinc* (2^e partie) et un intermède avec *Sans additif*. Entrée libre.

Comme les années précédentes, le Conseil Général organisera un service de transport en cars, également adapté aux personnes à mobilité réduite, pour assister au concert de lancement, ainsi qu'à d'autres manifestations.

Tout le programme sur www.sndt.gironde.fr où vous pourrez réserver vos places.



Debout sur le zinc

© Emmanuel Bacquet

Des collèges à basse consommation d'énergie

À Saint-Symphorien : un établissement tout en bois

Le 29 janvier dernier, un an après la tempête Klaus, Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, posait la première « planche » du collège François Mauriac à Saint-Symphorien, en présence des élus locaux. Au-delà de la symbolique - cette initiative vient en soutien à la filière bois si durement touchée, cette conception est une première tant elle comporte de novations. En effet, l'établissement sera tout en bois (ossature, bardage), utilisant principalement les ressources locales (le pin des Landes), de façon à privilégier les circuits courts permettant de limiter les transports émetteurs de gaz à effet de serre. Il sera également équipé de panneaux solaires et d'un système de ventilation à double flux pour éviter les déperditions de chaleur. Des équipements sportifs sont également prévus.

Ce nouveau collège pourra accueillir 500 élèves pour la rentrée 2011.

Cette reconstruction (l'ancien établissement était devenu trop vétuste) a entièrement été prise en charge par le Conseil Général à hauteur de 11 millions d'euros, soit un coût moins important qu'un collège classique à capacité équivalente. Un exemple pour l'avenir !



À Bordeaux : un collège économe en énergie



La première pierre du collège Alinéor d'Aquitaine à Bordeaux (quartier Sainte-Croix Renaudel) a été posée. Ce nouvel établissement va remplacer deux bâtiments anciens situés rue Fieffé et rue Barbey. Il va être construit selon les critères de développement durable, puisqu'il s'agit d'un bâtiment à basse consommation d'énergie : avec entre autres optimisation de l'isolation, récupération des eaux pluviales et production solaire thermique et photovoltaïque.

Livré pour la rentrée 2011, il pourra accueillir à terme 800 élèves.

Montant : 14 millions d'euros financés par le Conseil Général.

Plus d'infos sur www.gironde.fr

Territoires

C'est l'avenir de la proximité qui se joue !

Pas de guérilla, pas de rébellion mais un acte de résistance. Philippe Madrelle entend mener un bras de fer contre l'État si la réforme des collectivités est engagée sans concertation, avec pour conséquence de priver le Conseil Général de tout moyen d'action et, à terme, de le faire disparaître.

À son tour, et avant d'interpeller le Conseil d'État comme l'ont fait d'autres Conseils Généraux, le Département de la Gironde a d'abord alerté le Premier Ministre de manière concrète.

Le Président Philippe Madrelle a ainsi adressé le 1^{er} février dernier une lettre à François Fillon. Ce courrier lui rappelle les termes de la loi du 5 mars 2007 portant sur la réforme de la protection de l'enfance. Cette loi a conféré au Président du Conseil Général le rôle de garant de la protection de l'enfance avec, à la clé, un certain nombre de dispositifs et de prestations nouvelles. De son côté, l'État s'engageait à créer un fonds national de financement, censé compenser les charges nouvelles transmises au Conseil Général.

Or, à ce jour, en l'absence de parution du décret, le Département n'a perçu aucun financement depuis les deux années où il a mis en œuvre cette politique. Chacun peut imaginer les préjudices qu'ont subis les finances départementales. La carence du pouvoir réglementaire est aujourd'hui évalué à 1 987 867 €.

Cet investissement départemental a permis en Gironde de créer l'Observatoire Départemental de l'Enfance, une structure expérimentale pour adolescents et un dispositif d'accueil pour les mineurs étrangers isolés.

En outre, le Conseil Général a valorisé la mission de la Cellule de recueil et de traitement des informations liées aux enfants en danger et mis en place des mesures d'intervention précoces en période périnatale, assorties d'un bilan de santé systématique pour les enfants scolarisés de 3-4 ans. Comme on

La loi du 5 mars 2007 a consacré le Conseil Général comme chef de file de la protection de l'enfance. Le coût de ce nouveau transfert de charge devait être compensé par la création d'un « fonds national de financement de la protection de l'enfance », mais le gouvernement n'a jamais publié le décret.

Claude Bartolone, Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, a décidé de lancer un recours contre l'État. Résultat : en janvier dernier, le Conseil d'État a mis en demeure le gouvernement de financer la protection de l'enfance.



© J.L. LUYSSSEN / GAMMA / EYEDEA

Quelles étapes avez-vous suivies pour lancer ce recours ?

Deux ans après la loi, j'ai considéré que le « délai raisonnable » était largement dépassé et j'ai décidé de faire ce recours. Le 30 décembre 2009, l'État a été condamné et dispose désormais de 4 mois pour s'exécuter. Nous ne demandons pas l'aumône. Nous réclamons simplement ce qui nous est dû dans le cadre des lois de décentralisation.

Quels arguments le Conseil d'État a-t-il retenus pour valider ce recours et condamner l'État ?

Le Conseil d'État a rappelé que l'article 21 de la Constitution impose au Premier Ministre de prendre dans un délai raisonnable les mesures permettant l'application de la loi. Ce délai est largement dépassé. Le

gouvernement doit publier le décret. Dans un sens cette décision n'est pas une surprise, c'est le B.A-BA du droit constitutionnel qui a été rappelé.

Pour votre Département et les administrés, que change cette condamnation ?

Depuis 2004, j'estime à 640 millions d'euros la dette de l'État envers notre collectivité.

Concrètement, si nous récupérons une partie de cette dette, cela nous permettra de maintenir nos services publics et nos actions en direction de la protection de l'enfance.

Enfin, c'est une bonne nouvelle pour les secteurs personnes âgées, personnes handicapées et insertion, puisque là non plus l'État ne paye pas ses dettes. Et s'il faut retourner en justice pour obtenir réparation, je n'hésiterai pas !



peut le constater, le Conseil Général de la Gironde a répondu aux impératifs de la loi et rempli sa mission. Le Président Madrelle demande donc au Premier Ministre d'indemniser la Gironde comme le prévoyait la loi. Faute de réponse (non obtenue à ce jour), et comme le précise Philippe Madrelle, le Département - ce sont les termes exacts de la lettre - « se réserve le droit d'intenter une action en

responsabilité devant la juridiction compétente (...) Il s'agit, Monsieur le Premier Ministre, de garantir la bonne application d'une loi votée et de préserver les finances de nos concitoyens girondins ».

C'est ce qu'ont fait les Conseils Généraux de Seine-Saint-Denis et de Saône-et-Loire, en obtenant gain de cause (voir les encadrés).

D.B.

L'État doit assumer !

Désiré Estay, expert et ancien Conseiller de la Chambre Régionale des Comptes, fait partie de l'Observatoire d'Évaluation des Transferts de Compétences et des Nouvelles Charges. Cette instance d'information des élus de toutes tendances politiques est chargée de prendre en compte la réalité des dépenses supportées par la collectivité, et de s'assurer de la bonne application des principes de compensation financière (posés par la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 11/02/05), dans la plus grande transparence et objectivité.

« Je siége à l'Observatoire depuis sa création en 2004. Nous sommes chargés de mesurer l'écart entre le coût réel généré par l'exercice des nouvelles compétences transférées au Département et le niveau du remboursement consenti par l'État. Or, cet écart se creuse dramatiquement depuis 6 ans : 211 millions d'euros, supportés par le seul Conseil Général de la Gironde ! L'État n'assume pas la compensation financière de ces transferts de compétences. »



Arnaud Montebourg

Président
du Conseil Général
de Saône-et-Loire

« Concernant la récente décision du Conseil d'État de rembourser une partie de sa dette à votre département... »

Pourquoi cette décision est-elle remarquable ?

Alors que le gouvernement oblige par l'asphyxie les collectivités locales à réduire leurs dépenses publiques, répondant ainsi à la volonté cynique et brutale du Président de la République de recentraliser les pouvoirs, la plus haute juridiction administrative confirme ce que tout le monde sait : l'État ne prend pas les mesures nécessaires à l'application par les Départements des lois qu'il fait voter par sa majorité au Parlement !

Que le gouvernement ne publie pas les milliers de décrets d'application des lois adoptées suite à des faits divers ayant ému l'opinion publique, ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est qu'une autorité judiciaire condamne l'État pour ne l'avoir pas fait. La condamnation en l'occurrence consiste en l'obligation faite au Premier Ministre de prendre le décret attendu dans les 4 mois, sous peine de se voir infliger une astreinte de 500 euros par jour de retard, de payer au Département de Saône-et-Loire des dommages et intérêts au titre du préjudice subi à raison du non-remboursement de ce que l'État doit aux collectivités locales, ainsi que le remboursement de ses frais de procédure.

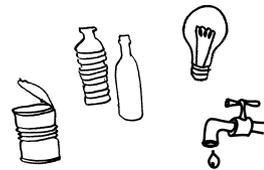
Selon vous, quelles sont les conséquences de cette décision de justice pour les collectivités locales, les Départements, de droite comme de gauche ?

25 Départements sont aujourd'hui au bord de l'asphyxie financière, et une trentaine d'autres vont suivre l'année prochaine. Les implications de notre victoire au Conseil d'État sont donc nombreuses car c'est à la fois la reconnaissance publique et définitive du préjudice subi par nos contribuables du fait du comportement de l'État, la possibilité pour d'autres Départements de faire valoir leurs créances au titre de la protection de l'enfance, l'espoir que, dans d'autres domaines où l'État se conduit de manière similaire - je pense à la compensation du RSA, ou encore à l'APA -, la justice nous soit rendue avec la même impartialité.

C'est ici la promesse d'autres combats juridiques et politiques pour les libertés locales et le respect de l'État de droit. Rien n'est donc terminé, bien au contraire. Cette première victoire est, en quelque sorte, pionnière et d'avant garde.

Prévention déchets

Mieux consommer, jeter moins : c'est possible !



« Les écomatismes » version 2

Des infos pratiques et ludiques

L'an dernier le Département a lancé une vaste campagne de communication intitulée « les écomatismes » pour produire moins de déchets et adopter de bons gestes au quotidien.

Aussi, en 2010, le site internet « www.lesecomatismes.com » s'étoffe. On y trouve encore plus d'astuces, pour consommer et économiser malin, tout en préservant la planète. Par exemple la rubrique « Mon jardin » vous donne de bons conseils pour cultiver vos plantes, enrichir votre potager, économiser l'eau... Une nouvelle rubrique « À l'école » explique les bonnes pratiques que peuvent adopter les plus jeunes. C'est aussi davantage d'actualités et d'interactivité pour partager les expériences, sans oublier des jeux pour petits et grands.

Le compost : une deuxième vie pour nos déchets

Un exemple concret pour réduire ses déchets : faire du compost.

Les avantages ? Ils sont nombreux : c'est un engrais naturel ; les sols sont fertilisés, les plantations poussent plus vite, on peut composter même sans avoir de jardin, c'est facile, et ça réduit considérablement nos déchets ; en moyenne **40 kg** par personne et par an, hors déchets de jardin !

Trier, c'est bien. Produire peu de déchets, c'est mieux ! Si les bons réflexes en matière de tri sélectif semblent pris, il faut aller encore plus loin. Des solutions existent pour réduire la quantité de nos déchets. Le Conseil Général vous informe... et vous forme !

Des formations offertes

Le Conseil Général propose des formations qui ont connu un franc succès en 2009. Elles s'étaient clôturées lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets par la remise des titres de guides composteurs aux heureux élus, et par l'ouverture des premières Rencontres départementales sur le compostage.

Particuliers, techniciens des collectivités et élus motivés, tous peuvent être initiés à l'art de recycler les biodéchets par un formateur spécialisé. En une journée, il peut faire d'eux des « guides ». En trois jours, il les transforme en véritables « maîtres composteurs », capables ensuite d'aller porter la bonne parole du compost autour d'eux.

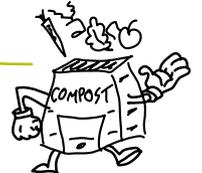
334 personnes ont bénéficié de ces formations guidées en 2009.

Intéressé (e) ?

Vous pouvez vous inscrire dès le 30 mars, directement sur le site www.gironde.fr, ou en contactant le Bureau de la maîtrise environnementale : 05 56 99 54 56.

Jean-Paul Collaert, formateur des 334 premiers guides composteurs

« On sent que les gens veulent s'investir. Les personnes formées se sont mobilisées dans la convivialité et ont posé des questions pertinentes. Elles voient bien l'utilité et les avantages de faire du compost. Mon souhait aujourd'hui est qu'un véritable réseau naisse pour des échanges de bons plans, l'organisation de petits événements locaux ou la création de centres de formation au compostage dans les déchèteries. Un guide composteur pour 2500 habitants, ce serait parfait ! »





Un plan anti-déchets

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Partant de ce principe, le Conseil Général et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ont signé un accord sur 5 ans qui vise à réduire la quantité et la nocivité des déchets en Gironde. Le Département va ainsi pouvoir dynamiser et coordonner des actions de prévention innovantes sur son territoire.

Appel à projets !

Le Réseau Aquitaine Déchets, qui rassemble les Conseils Généraux d'Aquitaine sous l'égide de l'ADEME, lance un appel à projets pour la réduction des déchets. Les collectivités locales, les associations ainsi que les entreprises sont concernées au premier chef... L'objectif ? Encourager les initiatives innovantes et exemplaires pour réduire la production de déchets, et partager ces différentes expériences au sein du Réseau.

Renseignements et dossiers de candidature sur : www.ademe.fr/aquitaine/

Et sur nos plages ?

Vers un nettoyage éco-responsable

Le Conseil Général est pionnier en matière de nettoyage responsable de plages. 19 communes (littoral atlantique et Bassin d'Arcachon) sont concernées, ce qui représente 126 km traités chaque année depuis 2003.

En 2010, le Département souhaite franchir un pas supplémentaire et revoit le dispositif d'aides financières apportées aux communes. Dorénavant, cette enveloppe sera principalement affectée au nettoyage manuel et non plus mécanique.

L'objectif ? Préserver le cordon dunaire (malmené par le passage des cribluses) en privilégiant le ramassage des déchets à la main. Le souci de propreté se double d'une préoccupation environnementale : les lasses de mer*, qui participent directement à l'équilibre biologique et géologique côtier, seront ainsi conservées.

**Lasses de mer : végétaux venus des hauts fonds (bois flotté, organismes marins) et déposés à marée haute en cordon sur la plage. Ils piègent le sable emporté par la mer et se décomposent en enrichissant le sol en matière organique et en composés azotés. Certains animaux s'en nourrissent.*



390 kg de déchets sont produits par personne et par an en Gironde (ce qui correspond à la moyenne nationale). Un chiffre qui peut être facilement revu à la baisse en adoptant d'autres pratiques simples :

- * Privilégier les produits les moins emballés :
- **26 kg** par personne par an
- * Préférer les écorecharges :
- **1 kg** par personne par an
- * Limiter ses impressions papier et utiliser le recto-verso :
- **6 kg** par personne par an
- * Acheter à la coupe :
- **2 kg** par personne par an
- * Donner ses vêtements au lieu de les jeter :
- **2 kg** par personne par an

Une expérience éco-citoyenne dans un collège

Gaëlle Bayle et Michel Salamero travaillent aux espaces verts du collège Ausone au Bouscat et utilisent un composteur de biodéchets.

Cette machine, installée par le Conseil Général fin 2008, mobilise aussi bien les agents que les élèves. Elle permet de recycler les restes de repas de la cantine, dans une démarche pédagogique écocitoyenne, adoptée par tous.

« Dans un premier temps, nous avons informé les collégiens de l'utilité de trier les déchets de leurs repas, et du bénéfice pour l'environnement. Puis, en équipes, nous les avons assisté pendant 15 jours pour qu'ils adoptent les bons gestes. D'un côté : les restes compostables, de l'autre ce qui ne l'est pas (pots de yaourt, barquettes en aluminium). C'est génial de voir qu'ils ont vite acquis le réflexe du tri, et l'effectuent consciencieusement. Nous utilisons ensuite ce compost pour fertiliser les plantations du collège. Tout le monde y est gagnant ! »

Les 700 demi-pensionnaires produisent 15 tonnes de biodéchets par an, qui seront valorisées en compost, et ainsi détournées de la collecte et de l'incinération.



Tous les bons conseils sont sur www.lesecomatismes.com
Ils vous permettront de réduire vos poubelles de plus de 100 kg par personne par an !



Stop pub : un geste efficace

Ras-le-bol de la pub qui encombre la boîte aux lettres ?

Le site www.lesecomatismes.com permet de s'abonner en un clic au magazine départemental *Gironde* version numérique et de recevoir illico un autocollant « stop pub ».

Alors cliquez ! En l'apposant, vous réduirez vos déchets de **15 kg** par personne par an !

M.R.



L'essentiel du dossier

COMPRENDRE

Avec les lois de décentralisation de 1982, nombre de chantiers, grands ou plus modestes, ont pu être mis en œuvre par le Conseil Général, au-delà des seules compétences conférées par la loi.

LE CONTEXTE

Depuis la refonte de la décentralisation en 2002, l'État a transféré de nouvelles responsabilités au Conseil Général sans lui donner les moyens financiers de faire face. Aujourd'hui, la nouvelle réforme menace de réduire encore ses marges de manœuvre, alors que le changement de la fiscalité assèche ses finances.

LES ENJEUX

Pour la première fois, le Conseil Général ne votera son budget qu'au mois de mars, contraint par un manque de lisibilité et d'autonomie. Il recadrera ses actions, cette année, dans les domaines indispensables, pour contribuer au mieux-vivre des Girondins, en particulier ceux d'entre eux qui sont en grande difficulté.

Demain la vie locale ?



Le Conseil Général au cœur des débats

Loin d'être un fantasme ou un épouvantail, la réforme des collectivités locales est bel et bien programmée au cœur des prochains débats parlementaires. Si la réforme n'est pas amendée, le Conseil Général se verra privé de toute latitude d'action. Implicitement, le législateur accepterait alors, qu'il y ait des territoires riches et des secteurs entiers, en particulier ruraux, pauvres et laissés en jachère. D'ores et déjà la réforme fiscale a rabattu les cartes. La taxe professionnelle a été supprimée, très peu compensée et seulement pour l'année 2010. Demain le Conseil Général ne percevra plus la taxe d'habitation, ni la taxe sur le foncier non bâti. Il sera soumis aux dotations de l'État de plus en plus chiches. Demain, il sera trop tard ! Pas plus le Département que les Communes n'auront le pouvoir de bâtir sereinement le devenir du territoire départemental. Aujourd'hui, en Gironde, comme partout ailleurs en France, élus locaux de droite et de gauche s'élèvent contre la mort annoncée de l'initiative et de la vie locales.

Gironde : Vous avez procédé à l'examen des orientations budgétaires 2010 en février dernier et vous votez le budget 2010 au mois de mars. Pourquoi avoir tant tardé à donner le cap aux politiques départementales ?

Philippe Madrelle : *Nous ne pouvons pas faire autrement. L'État ne cesse de modifier les règles du jeu, et sa réforme de la fiscalité locale, il ne faut pas le cacher, est le moyen de récupérer l'argent des collectivités locales pour endiguer, en partie, son déficit abyssal ! Face au peu d'informations que nous avons, nous avons préféré repousser le vote du budget comme la loi nous le permet. Nombre de communes votent leur budget au mois de mars, d'ailleurs. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter le volume d'emprunt - même si ce ne peut être une solution durable ! - pour ne pas faire croître de manière démesurée la pression fiscale. Aujourd'hui, avec la suppression de la taxe professionnelle, ce sont les seuls ménages qui sont sollicités. Ce n'est pas moi qui ai voulu une telle situation.*

Gironde : Temporiser, c'est pour faire face à des menaces plus lourdes ou une façon d'attendre l'embellie économique ?

Philippe Madrelle : *Je ne crois pas aux prédictions gratuites ni à un optimisme béat. La situation que nous vivons n'a rien de passager mais risque de s'installer dans la durée. Nous devons temporiser sur nombre de dossiers, faire preuve de sobriété budgétaire pour surtout veiller à ne pas dégrader le service rendu à la population. Demain, l'État peut faire pire si le législateur ne l'arrête pas dans sa lancée. Nous avons porté la contre-offensive mais je ne sais pas si nous serons entendus et compris !*



Gironde : Vous vous donnez les moyens de préserver un volant de politiques indispensables ?

Philippe Madrelle : *Naturellement, le Conseil Général doit répondre à ses responsabilités en terme de solidarité, et elles sont lourdes au regard du contexte économique et social dégradé. Nous n'entendons pas remettre en cause non plus les chantiers déjà engagés qui sont nécessaires à la modernisation de la Gironde. En tout état de cause, c'est l'enveloppe budgétaire qui détermine la capacité à faire. La loi nous impose à nous de présenter un budget en équilibre. Conscients des contraintes, et en toute transparence, nous pouvons rendre compte à nos concitoyens !*

Rappel des compétences du Département

L'action sociale, la construction de collèges et les routes sont des compétences obligatoires que le Conseil Général exerce au quotidien. Exemples :

La solidarité et l'insertion



La principale mission du Conseil Général est de développer des actions de soutien pour l'ensemble des Girondins, en particulier les plus fragiles : personnes âgées, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, personnes en situation d'insertion, enfants en danger, nourrissons, femmes enceintes...

Budget 2009 : 658 M€

Qui a bénéficié de ce soutien ? À titre d'exemples :

- 2230 personnes ont perçu la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- 17 000 personnes âgées ou dépendantes ont bénéficié de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- 45 % des enfants ont été vus par une puéricultrice ou par un médecin de la Protection Maternelle Infantile l'année de leur naissance
- 14 470 adolescents ou adultes ont été reçus dans les Centres de Planification, à la Maison Départementale de la Santé ou par une sage-femme de PMI
- 1000 personnes par jour sont accueillies dans les 37 Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion.

Et du côté de l'emploi ?



Les prestations de solidarité représentent **12 800 emplois** en Gironde (médecins, assistants sociaux, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de vie, infirmières, éducateurs, psychologues, conseillers en économie sociale et familiale, ergothérapeutes...).



[Témoignage]

Une aide pour réintégrer le monde du travail

Depuis novembre 2009, 5 équipes de 6 personnes se relaient aux fourneaux pour livrer des repas sur le lieu de travail de leurs clients. Cette action « Cuisine du monde » est une initiative financée par le Conseil Général, en partenariat avec le Conseil Régional, menée par l'Antenne Girondine d'Insertion rive gauche sous la forme d'un chantier de formation à Gradignan. « *Alternant théorie et pratique*, explique son responsable Thierry Lescure, *ce chantier vise l'insertion sociale et professionnelle. Il s'appuie sur les talents gastronomiques des personnes, et lutte contre les discriminations en valorisant leur diversité culturelle. Grâce au partenariat avec la Région les bénéficiaires pourront valider le titre professionnel d'agent de restauration collective.* » Une idée qui fonctionne parfaitement puisque des projets se dessinent. Libanaise d'origine et passionnée de cuisine, Mariam va créer un service traiteur de cuisine orientale. Didier reprendra, lui, un petit restaurant, tandis que Jean-Benoît poursuivra une formation de pâtissier...

Contact : « Cuisine du monde », 05 56 46 06 25

Les collèges et l'éducation



Le Conseil Général construit, entretient et gère le fonctionnement des 103 collèges publics de Gironde. Il équipe ces établissements en informatique, assure également la restauration et organise le transport scolaire.

En 2009, 87 M€ ont été attribués à l'éducation et aux collèges.

- En 2009, 8 collèges ont bénéficié d'importantes restructurations (totales ou partielles)
- Pour 2010, 16 opérations sont en cours de travaux, 6 sont en phase de pré-étude.
- 50 000 élèves sont transportés chaque jour.

[Témoignage]

À nouvel établissement, nouvelle pédagogie

Vincent Gorse est le principal du tout nouveau collège Marguerite Duras, inauguré en décembre dernier à Libourne. « *Merci au Conseil Général*, disait-il ce jour-là, *d'avoir pris la décision de*



construire un collège neuf pour remplacer deux établissements vieillissants. » Car, il en est persuadé : « *La qualité de cette infrastructure contribue à la motivation de nos élèves. Ils sont fiers de leur collège et nous rendent le respect que l'on a pour eux. C'est l'une des clés de la réussite.* » À noter parmi les autres clés, une dotation conséquente à l'équipement informatique : « *La maîtrise de l'informatique et l'accès aux nouvelles technologies sont un enjeu d'égalité républicaine, et c'est un outil qui permet de travailler ensemble, d'instaurer de nouvelles relations plus interactives, plus personnalisées entre les professeurs et les élèves.* » L'ambition est claire : former les citoyens de demain avec des outils d'aujourd'hui !

Les routes et les infrastructures



Le Conseil Général construit, entretient et sécurise les routes départementales et ex-nationales.

Budget 2009 : 93 M€

Avec 6500 km de routes, 300 km de pistes cyclables et 1800 ouvrages d'art (ponts, giratoires), le réseau routier de la Gironde est le plus vaste de France.

Toute réalisation ou entretien se fait dorénavant avec des techniques innovantes qui limitent les impacts environnementaux.

Après la tempête Klaus, la remise en état du réseau devrait atteindre 14,7 M€.

 Exemple en VIDÉO du chantier de Germignan sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

[Témoignage]

L'artère centrale irrigue de nouveau la commune

« *C'est la vie qui est revenue dans la commune !* ». La Convention d'aménagement de bourg signée avec le Conseil Général a redonné un sacré dynamisme à la petite commune des Lèves et Thoumeyragues. « *Nous avons profité des travaux de sécurisation de la voirie pour embellir la commune* », explique le maire, Jean-Michel Basset. « *Non seulement, la route a été refaite et aménagée, mais les trottoirs et les luminaires ont été remplacés. Nous avons aussi enfoui tous nos réseaux aériens. Et le tout-à-l'égout, réalisé en parallèle par le syndicat d'assainissement, a sauvé la vie de notre petit ruisseau. Grâce au Conseil Général, nous témoignons aujourd'hui d'une ruralité bien vivante !* »



Quelles perspectives pour l'avenir ?

Au-delà des compétences obligatoires, le Conseil Général agit dans de nombreux autres domaines dans l'intérêt des Girondins. Avec la disparition de la clause de compétences annoncée dans la réforme des collectivités territoriales, ce sont nombre d'actions qui semblent fragilisées ; aussi bien les services publics de proximité que les projets des acteurs économiques ou associatifs, tous secteurs confondus.

Aides aux écoles, aux crèches, aux équipements sportifs, aux commerces ruraux, aux centres de loisirs, à l'aménagement des bourgs..., au total, **55 millions d'euros** ont été versés par le Conseil Général en 2009, pour aider les communes, notamment les plus petites ou les plus rurales, à mener leurs projets.

Garant de l'équilibre du territoire et farouchement opposé à l'idée d'une Gironde à deux vitesses, le Conseil Général se bat pour éviter la fracture entre les métropoles, créées dans le cadre de la réforme, qui cumuleraient les avantages, et des communes rurales majoritaires en Gironde, exsangues et privées de services de proximité, avec des conséquences sur la vie locale.

Fragilisation du tissu économique

Via le soutien à l'activité agricole ou viticole (aide directe aux agriculteurs, aux filières qualité, aux marchés des producteurs de pays), via la collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (aide à la modernisation des outils de travail sur les marchés de l'éco-construction et de la rénovation énergétique), le Conseil Général jouait, jusqu'à aujourd'hui, un rôle majeur en matière d'économie

et d'emploi. En 2009, par exemple, une centaine de créations-reprises ont été aidées dans le cadre du dispositif d'aides CREAGIR, qui, depuis sa création, a permis d'aider 1515 entreprises, soit 3765 emplois créés ou maintenus sur le territoire girondin.

Quel avenir pour les associations ?

Les clubs sportifs pourront-ils maintenir des cotisations accessibles à tous ? Les Scènes d'été (plus de 600 spectacles sur le territoire) auront-elles les moyens d'une prochaine édition ?

En tant qu'institution de proximité, le Conseil Général est le premier partenaire de 2000 associations girondines sportives, culturelles, environnementales ou solidaires qui irriguent les quartiers, les communes et tissent, partout où elles se trouvent, du lien social. En 2009, le Conseil Général leur a versé **30 millions d'euros**, dans l'objectif de réduire les inégalités, en donnant, surtout à ceux qui en ont le plus besoin, la possibilité d'accéder à un réseau vivant de services et d'animations en Gironde.

Où en est-on ?

211 millions d'euros dus aux Girondins

Le 28 janvier dernier, l'Observatoire d'évaluation des transferts de compétences et des nouvelles charges a officiellement présenté la situation dans laquelle se trouve le Département : l'État doit aux Girondins **211,4 millions d'euros**. En effet, depuis 2004, date à laquelle il a transféré le RMI aux Conseils Généraux, puis les routes nationales et la gestion des personnes TOS des collèges, l'écart s'est considérablement creusé.

Un impact financier considérable

S'ajoute à cette situation la suppression de la taxe professionnelle depuis le 1^{er} janvier 2010, qui représentait 45 % des ressources fiscales du Département.

Un moratoire

Face aux incertitudes qui pèsent sur les finances du Département, Philippe Madrelle, a proposé, à regret, d'établir un moratoire sur les Autorisations de Programmes concernant les subventions d'investissement en 2010. Cette proposition sera soumise à la décision des élus lors du vote du budget primitif qui se tiendra exceptionnellement les 25 et 26 mars prochains. Une situation inédite, que vivent aussi les autres Départements français.

Même combat dans les autres Départements !

L'Assemblée des Départements de France (www.departement.org) ainsi que de nombreux Départements se sont également mobilisés contre les projets proposés dans le cadre de la réforme territoriale. Étrangement financièrement, ils mènent actuellement des actions similaires à celles de la Gironde.

Que faire pour agir ?

Le Conseil Général répond :

- Suivant l'exemple des Conseils Généraux de Saône-et-Loire et de Seine-Saint-Denis, qui viennent d'obtenir gain de cause devant la justice, (voir p 6/7), le Conseil Général de la Gironde va saisir le Conseil d'État pour obtenir dans un premier temps une indemnisation pour le préjudice subi suite à la réforme de la protection de l'enfance.

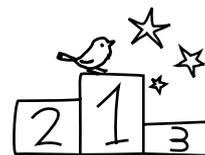
- Les élus se mobilisent : plus de 5000 élus ont signé une lettre au Président de la République dans laquelle ils lui demandent de renoncer à ces lois de recentralisation.

Et vous, que pouvez-vous faire ?

Vous êtes plus de 4000 à avoir signé la pétition (en ligne ou en ayant renvoyé le coupon papier). Vous êtes aussi nombreux à vous manifester sur Facebook. Fin mars, cette pétition sera adressée au Président de la République. D'ici là continuez !

Explications, rapport de l'Observatoire, pétition : toutes les infos sur www.gironde-en-danger.fr

Accompagner le sport



Jusqu'aux plus hautes marches des podiums

Rugby, hand, basket, volley et bien sûr football : la Gironde a de nombreux ambassadeurs sur tous les terrains de France. Ils évoluent à un très haut niveau. Le Conseil Général, qui est aussi le partenaire de plus de mille clubs amateurs toutes disciplines confondues, leur apporte un soutien sans faille. Itinéraires et témoignages de deux de ces clubs enracinés en terre girondine et qui voient s'ouvrir devant eux de larges horizons.

Élite 33, le club des champions

19 clubs (masculins, féminins et pratique handisport) sont labellisés Élite 33. Un club par discipline (une spécificité pour le Volley à Saint-Jean d'Ilac qui est représenté par une équipe de filles et une équipe de garçons). Avec chaque club, une convention d'objectifs est signée pour trois saisons, pour donner à chacun les moyens de développer son projet sportif. Au sein d'Élite 33, les clubs sont encouragés à ne pas rester centrés uniquement sur leurs seules performances, mais à s'ouvrir davantage aux autres acteurs du monde sportif girondin. Par exemple, en s'associant avec les comités départementaux, mais aussi les clubs amateurs, pour créer des synergies autour de la formation des jeunes, tout en les sensibilisant très tôt aux sacrifices qu'exige le sport de haut niveau. Ce qui est primordial pour le Conseil Général, c'est d'avoir une véritable cohérence de sa politique sportive départementale en associant tous les acteurs autour d'objectifs communs et partagés.

2008/2009 : une année exceptionnelle pour les Clubs Élite 33

- La coupe de France pour le club de handball féminin de Mios-Biganos
- La coupe de France de rink hockey pour le club de Mérignac
- 3 titres remportés par le Football Club des Girondins de Bordeaux : Champion de France de Ligue 1, Coupe de la Ligue et Trophée des Champions



Tommy Davis

Passé par les Philippines et la Belgique, il est arrivé de l'autre pays du basket (les États-Unis !) comme joueur professionnel. Il pensait rester un an ou deux. Vingt ans plus tard, Tommy Davis est toujours là, chez les JSA Basket à Bordeaux Bastide, mais comme entraîneur. Avec autant de succès que pendant sa carrière sportive, puisqu'il vient de recevoir un Oscar Sud-Ouest pour la meilleure couverture médiatique de l'année, et que ses joueurs évoluent depuis le début de la saison en Pro B, le dernier échelon avant le top du basket, la Pro A. « *Le sport, c'est toute ma vie. À la fin de ma carrière, j'ai trouvé normal de transmettre ce que j'avais appris* », commente-t-il modestement. À raison de 14 heures d'entraînement par semaine, de séances vidéo, de réunions tactiques et de déplacements partout en France au fil des matches, son objectif aujourd'hui est d'abord de stabiliser la performance puis de viser la Pro A, l'année prochaine.

Derrière le champion, un club !

Tommy Davis le reconnaît volontiers : s'il est resté à Bordeaux, c'est parce qu'il y a trouvé plus qu'un club, une famille. « *Au-delà du basket, nos fondations reposent sur une solide association labellisée maison de quartier à Saint-Augustin* », indique Denis Lacampagne, le président des JSA Bordeaux. 3500 adhérents, 600 enfants tous les mercredis et, sans compter le basket, 25 salariés qui animent la pratique du sport, mais aussi la musique, les loisirs, le soutien familial, l'accueil périscolaire... « *Le Conseil Général est un partenaire de longue date, souligne-t-il, qui contribue aussi bien aux besoins spécifiques de nos meilleures équipes qu'à la formation de notre encadrement ou à l'accès des plus jeunes à la pratique du sport. Trois démarches complémentaires qui nous permettent de faire vivre le club dans toutes ses dimensions sportives, des poussins aux professionnels.* »



Comment le Conseil Général soutient-il le sport de haut niveau ?

Une aide financière liée au niveau de compétition

Le Conseil Général soutient les clubs qui évoluent au plus haut niveau dans leur discipline. Cette aide permet d'accompagner les associations dans leur organisation, leurs formations, leurs déplacements. Ce soutien départemental englobe aussi les équipes de jeunes qui évoluent elles aussi au plus haut niveau (Championnat de France).

Des centres de performance, pépinières de jeunes athlètes

Foot, basket, rugby, hand, le Conseil Général soutient des centres de performance, avec les clubs évoluant au plus haut niveau. Selon un cahier des charges à respecter, ces centres accueillent, forment et suivent les jeunes athlètes. Ils leur permettent aussi de conjuguer études et pratique sportive intensive. Véritables pépinières de futurs champions - ils participent tous aux championnats nationaux -, ces centres constituent une passerelle naturelle vers les équipes premières des clubs girondins, et pourquoi pas, vers les plus grands clubs français ou européens.

« Jeunes au stade » : partager l'émotion... et la pratique !

Cette année encore, plus de 45 000 Girondins de moins de 18 ans pourront assister à des rencontres sportives de haut niveau dans plus de 14 sports différents ! Foot, rugby, volley, hand, mais aussi hockey sur glace, water-polo ou basket handisport... : le Conseil Général, propose des places aux jeunes, via leurs clubs, structures associatives, communales ou intercommunales, et établissements scolaires. L'objectif ? Faire découvrir un sport, partager l'émotion du haut niveau dans le stade et susciter des vocations.

Conditions et réservations sur www.gironde.fr/jeunesse/sport

Enfin, le Conseil Général veille à la transmission de valeurs aussi bien sportives (respect des règles, solidarité, gestion de l'effort collectif ou individuel, persévérance...) que durables, avec une approche soucieuse de l'environnement (il porte conseil et soutien aux manifestations sportives éco-responsables).

Les filles aussi !

Pas de machisme dans le monde girondin du sport de haut niveau ! C'est Marion Merlaud, volleyeuse à Saint-Jean d'Ilac, le plus grand club d'Aquitaine dans la discipline, qui l'affirme. Les équipes féminines disposent des mêmes moyens que celles de leurs homologues masculins. D'autant plus quand, comme l'équipe de Marion, elles entament leur 4^e saison en Nationale 1, le plus haut échelon du niveau amateur... C'est dans le cadre du pôle espoir de Bordeaux que Marion Merlaud, rochelaise d'origine, fait la connaissance d'un entraîneur qui lui propose une place dans l'équipe de Saint-Jean d'Ilac. « C'était la meilleure dans la région, je n'ai pas hésité ! En quelques années, nous sommes montées jusqu'à la Nationale 1. » À 24 ans, Marion sait qu'elle ne passera pas professionnelle. « Je voudrais devenir professeur des écoles. Et certainement entraîneur. Au club, tous les jeunes sont encadrés par des joueurs confirmés, c'est naturel. » Surtout à Saint-Jean d'Ilac où le volley est partie intégrante de la culture locale : « Nous avons tissé des liens très étroits avec les écoles de la commune, il existe une section Volley au collège », souligne Jean-Mary Host, l'entraîneur de Marion et directeur technique du club. « Nous sommes soutenus par la mairie et par le Conseil Général qui finance 20 % de notre budget. Un partenaire indispensable pour assurer les déplacements des jeunes, ou pour nous aider à accueillir, cet été, à Saint-Jean d'Ilac, les huit meilleures équipes françaises cadet garçon ». Une belle fête du volley, en perspective !

L.P.



Marion Merlaud (en bleu) et son équipe

En 2009 le Conseil Général a soutenu :

- **1032 clubs** pour un montant de **2 930 000 €** dont **1 050 000 €** pour le club Élite 33

- **4 centres de performance** pour un montant de 193 000 €

- **16 clubs Élite 33** inscrits dans l'opération « Jeunes au stade », soit 510 000 € de subvention, permettant d'offrir plus de **45 000 places aux jeunes** Girondins pour assister à près de 200 événements.



Retrouvez la vidéo et plus d'infos sur www.gironde.fr/sport

Internet

L'actualité du portail www.gironde.fr



Changer de regard sur le paysage



Vous voulez partir à la découverte des paysages de la Gironde ? Faire un voyage dans le temps pour comprendre comment ils se transforment ?... Construire un projet pédagogique avec vos élèves ? Réponses dans l'exposition en ligne « Question Paysage en Gironde ».

Partez dans une exploration interactive et ludique des paysages de notre département grâce à l'exposition virtuelle réalisée par Cap Sciences avec le soutien technique et financier du Conseil Général, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde).

Quatre grands thèmes sont proposés grâce à un traitement scénographique spécifique :

- « Balades » : 3 parcours de découverte (l'océan, les dunes et les étangs ; la forêt et les clairières ; la confluence libournaise), illustrés par plus de 350 photos.
- « Au fil du temps » : l'évolution du paysage à partir de 33 empreintes du passé.
- « Points de vue » : le paysage vu par la littérature, la peinture, la photo, le dessin.
- « Action paysage » : pour enquêter comme un journaliste sur l'impact de différents aménagements sur le paysage.

Pour les enseignants des collèges : la rubrique « Éducation paysage » permet de développer un projet de sensibilisation au paysage.

Rendez-vous sur : <http://paysage-en-gironde.cap-sciences.net>



Participez à l'enquête sur les paysages de la Gironde !

Le Conseil Général réalise une enquête intitulée « Votre paysage dans l'objectif », ouverte à tous.

L'objectif ? Mieux cerner la façon dont les Girondins se représentent les paysages qui les entourent, leur cadre de vie. Pour participer, il suffit d'adresser la photo qui, pour vous, représente le mieux votre environnement quotidien (professionnel, familial, de loisirs...). Vos contributions feront l'objet d'une analyse sociologique, qui sera restituée d'ici quelques mois, et qui permettra d'enrichir la politique paysagère engagée par le Conseil Général.

Comment procéder ?

Dès le 6 avril, envoyez votre photo sur www.gironde.fr où vous pourrez remplir un questionnaire permettant d'expliquer votre choix.

Si vous n'avez pas accès à Internet, contactez la Mission Paysage du Conseil Général de la Gironde au 05 56 99 34 72, qui vous adressera le questionnaire.

facebook

Le Conseil Général sur Facebook !

Comme déjà 600 personnes, rejoignez le Conseil Général de la Gironde sur www.facebook.com, et consultez l'actualité brûlante sur notre page « Gironde en danger » !

Partagez vos coups de cœur touristiques en Gironde sur la page « **Trouvez votre point G(ironde) !** », et vos « **Écomatismes** », ces petits gestes malins qui permettent de réduire nos déchets (voir p 8/9).

Et dès le mois de mai, restez informés des manifestations culturelles sur « **Scènes d'été en Gironde** »

CLIC

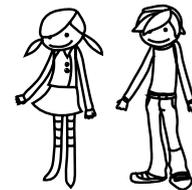


Un nouveau service en 2010

D'ici quelques mois, un nouveau service en ligne permettra d'effectuer les demandes de subventions de fonctionnement sur le portail www.gironde.fr

Conseil Général des Jeunes

Un pari sur la jeunesse, il y a 20 ans !



Formidable lieu d'apprentissage de la démocratie, le Conseil Général des Jeunes (CGJ) est aussi, pour tous les collégiens girondins, une occasion exceptionnelle de se faire entendre et d'agir, à travers leurs élus. Deux « anciennes » témoignent de la réussite de ce pari sur la jeunesse, lancé il y a 20 ans.

À l'école du citoyen

Lorsqu'elle a été élue en 2005 au CGJ, Celimen Dentraygues était en 4^e au collège La Benatte-Cassignol à Bordeaux. « *Au début, je ne savais pas en quoi ça consistait. J'avais vu un panneau annonçant cette élection et j'ai eu envie de me porter candidate pour voir comment ça marche un Conseil Général et à quoi ça sert.* » Voilà comment Celimen a pu s'initier pendant un an à la vie politique locale, aux côtés des quelque 120 autres jeunes élus des collèges publics et privés et des 5 Maisons familiales et rurales de la Gironde. « *J'ai beaucoup appris, par exemple comment se passe une élection, ce qu'est un mandat, comment m'exprimer en public et défendre mes idées...* » Depuis, elle adore les débats « *parce qu'il faut chercher au plus profond de soi-même les arguments pour convaincre les autres, confronter ses idées...* ». Aujourd'hui en terminale S au lycée Camille Jullian, Celimen

a gardé de son passage au CGJ le goût et une certaine habitude de l'engagement : « *Je suis déléguée de classe parce que j'aime m'engager pour défendre les uns ou les autres.* »



Célimen Dentraygues



Caroline Corbal

Ils l'ont fait :

- * Une vidéo sur la prévention des conduites à risques chez les jeunes en 1998
- * « Briser le mur du silence » : une carte postale contre la maltraitance des enfants en 2000
- * Participation à la construction d'une école au Mali en 1989
- * « Promenons nous dans nos bois » : une brochure sur la faune et la flore de nos forêts en 2000
- * Une BD sur le tri sélectif en 1999
- * « Eau secours » : un jeu pour sensibiliser au problème de l'eau en 1997

Des outils pour agir

Si le CGJ permet de voir de près les rouages de l'Institution départementale et de la démocratie locale, il offre aussi l'occasion d'apprendre à monter un projet. Répartis en groupes de travail, les jeunes élus – accompagnés par des personnels de l'Éducation nationale, du Département et, parfois, des associations – travaillent sur des projets qu'ils ont choisis. Chaque groupe est doté d'un budget de 3000 €.

Caroline Corbal, 24 ans, fut jeune conseillère générale du collège Atget de Libourne en 1997-98 : « *C'était la première fois que des adultes prenaient nos projets au sérieux, mais la première fois aussi qu'on était confrontés aux vraies difficultés pour les réaliser.* » Aujourd'hui, Caroline sait ce qu'elle doit à cette expérience : « *J'ai créé*

en 2008 l'association "Instant libre", qui produit un magazine trimestriel gratuit à Bordeaux, "Tranche de vie", et il est clair que tout ce que j'ai appris au CGJ m'a servi. Je n'aurais pas su dépasser les premières difficultés car ce n'est pas simple de monter un projet, il faut bien réfléchir, établir un budget, planifier, passer des contrats, rencontrer de nombreux professionnels... Pour tout ça, le CGJ m'a aguerrie. »

Sur quoi planchent-ils cette année ?

Leurs projets portent sur la solidarité, les droits de l'enfant, l'humanitaire, la vie au collège, l'environnement et le développement durable, la lutte contre les discriminations et le sport.

H.B.

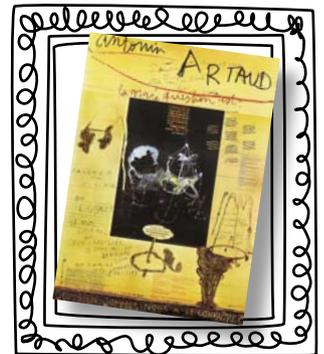
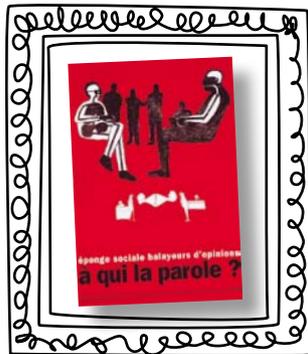


Jeunes, seniors, VIP ou anonymes, actifs ou étudiants...
ils s'investissent à leur manière pour faire bouger leur département !

Poésie contemporaine

Didier Vergnaud :

« Je voulais crier la poésie sur les murs ! »



Didier Vergnaud a créé, en 1990, la célèbre revue géante *L'Affiche*. Il fête cette année 20 ans de succès et poursuit l'aventure littéraire avec sa maison d'édition.



© Le bleu du ciel

Subversif et généreux

Passionné de littérature et de poésie, il quitte sa Charente natale pour étudier la psychologie et les lettres à Bordeaux, dans les années 80. Il préfère toutefois l'encrier au divan et décide de se plonger dans la poésie. Le premier numéro de sa revue murale *L'Affiche* paraît en octobre 1990. L'idée est originale, généreuse, et le pari osé : un format géant à coller sur les murs, les abribus, les halls de fac... La poésie contemporaine qui s'étale à la vue de tous ! « À l'époque, la notion d'avant-garde existait encore. Il fallait frapper un grand coup, être original, subversif, prendre des risques et déranger un peu », explique Didier Vergnaud. « J'ai toujours aimé la peinture. L'idée de fondre le texte avec l'image me séduisait. L'affichage mural était aussi une manière de diffuser efficacement notre revue. Et puis l'affiche, c'est un média populaire. »

200 auteurs et artistes publiés

Les premières *Affiches* publient des textes de Jacques Abeille, un écrivain proche de Julien Gracq. En 20 ans, 200 auteurs et artistes participent à l'aventure ! *L'Affiche* est visible sur les murs de plusieurs communes girondines, dans les bibliothèques départementales, les écoles, les facultés, les lieux de passages culturels. « Sans l'aide du Conseil Général, qui a cru en nous dès le début, nous ne fêterions pas aujourd'hui nos 20 ans d'existence », avoue le créateur de *L'Affiche*. Didier Vergnaud réserve désormais ses projets littéraires à sa maison d'édition *Le bleu du ciel*. Une seconde vie sur internet est envisagée pour *L'Affiche*. Une nouvelle page reste à écrire...

M.R.

« L'Affiche » à l'affiche

Du 15 mars au 11 avril, une exposition de la collection complète de « L'Affiche » de poésie est présentée (dans le hall de l'immeuble Gironde du Conseil Général à Bordeaux). C'est la première fois, en France, que sont accrochés les 55 numéros. Pour les scolaires, des visites-ateliers sont organisées avec des artistes invités par les éditions « Le bleu du ciel ». Et pour que tout le monde puisse profiter de cette exposition, une partie des poèmes XXL sera affichée dans les bibliothèques du réseau départemental.

Renseignements :

Exposition du 15 mars au 11 avril
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
<http://editionlebleuduciel.free.fr/>

Protection de l'enfance

Hervé Ramon : « Redonner aux enfants confiance et envie d'avancer »

Depuis 10 ans, Hervé Ramon est éducateur spécialisé au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), au Foyer de l'Enfance d'Eysines qui accueille des enfants en difficulté dans leur famille. Au sein d'une équipe de professionnels, il travaille auprès de jeunes âgés de 10 à 13 ans.

Confiance en soi et dans les autres

« Un enfant arrive ici quand il ne peut plus vivre dans sa famille parce qu'il y est en danger, ou quand les parents demandent un relais. C'est une situation de rupture douloureuse souvent vécue comme une injustice et dont il se sent coupable. Notre premier travail consiste

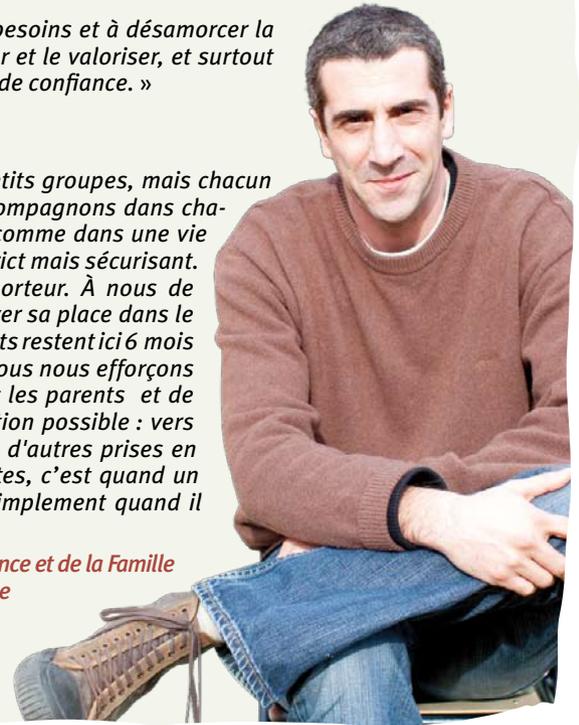
à l'écouter, à observer ses besoins et à désamorcer la crise. Il faut le déculpabiliser et le valoriser, et surtout tenter d'établir une relation de confiance. »

Un cadre sécurisant

« Les jeunes vivent ici en petits groupes, mais chacun a sa chambre. Nous les accompagnons dans chaque moment du quotidien, comme dans une vie de famille. C'est un cadre strict mais sécurisant. Le groupe peut être très porteur. À nous de permettre à chacun de trouver sa place dans le respect des autres. Les enfants restent ici 6 mois environ, pendant lesquels nous nous efforçons de réamorcer des liens avec les parents et de trouver la meilleure orientation possible : vers un retour en famille ou vers d'autres prises en charge. Nos grandes réussites, c'est quand un enfant s'apaise ou même simplement quand il accepte de parler. »

Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
du Conseil Général de la Gironde
21, avenue de l'Hippodrome
33320 Eysines, 05 56 16 11 60

H.B.



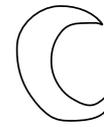
Mieux prévenir pour mieux protéger

En appui au Bureau de l'Enfance en Danger mis en place dès 2003, le Conseil Général a créé un Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, conformément à la loi. Ses missions : recueillir et analyser les informations, et proposer des actions pour la protection de l'enfance dans le département. Il est composé de représentants du Conseil Général, de l'État, du secteur de la santé, de la Caisse d'Allocations Familiales, d'associations et d'universitaires.

Plus d'infos sur www.gironde.fr / Enfance et famille

Saison de la Turquie

Izzet Koc : « Beaucoup vont changer d'avis sur la Turquie »



« Peu de personnes le savent, mais la troisième communauté turque de France est installée en Gironde, explique Izzet Koc, président de l'association Atatürk. Pour ma part, je suis arrivé en France en 1997. La principale mission de notre association est d'aider les nouveaux arrivants à

apprendre le français, à trouver un travail, à remplir des formulaires administratifs. Notre but est aussi de familiariser les Français et les Turcs avec la culture de notre pays d'origine et son fondateur : Atatürk.

« Mon pays n'a pas fini de nous étonner »

La saison de la Turquie en Gironde est une opportunité pour ma communauté de mieux faire connaître et de lever quelques

idées reçues. Les avis vont changer sur la Turquie ! Beaucoup de Girondins vont découvrir un pays qu'ils voient seulement comme une terre musulmane. Pourtant, la laïcité est une valeur fondamentale que Turcs et Français ont en partage ! Par ailleurs, beaucoup de Turcs de Gironde vont être étonnés des progrès que connaît leur pays d'origine. Aujourd'hui, c'est une nation en plein boom économique, politique et culturel.

« Comme un pont entre deux mondes »

Quand on arrive en France, quand on a décidé d'y vivre et qu'on est étranger, on se sent comme un pont, une passerelle entre deux mondes. Finalement, c'est aussi le rôle que joue notre association pendant cette saison : elle relie nos deux pays. Atatürk est une interface entre le Département, les associations françaises et les Turcs invités à la saison. Pour préparer les différents rendez-vous, nous avons effectué plusieurs séjours en Turquie, à la rencontre des écrivains, des artistes, des acteurs conviés en Gironde. C'était très enrichissant. »

M.R.

La Gironde à l'heure turque

Depuis septembre 2009 et jusqu'en avril 2010, le Conseil Général coordonne la saison de la Turquie en Gironde. Déjà, une vingtaine de manifestations ont eu lieu. On retiendra l'exposition « Ebru » du photographe Attila Durak, mais aussi les « Nuits du ramadan » organisées par l'Asti de Pessac, le concert populaire de Burhan Oçalet de l'Ensemble oriental à Lormont ou la table ronde autour de la Turquie d'aujourd'hui, avec Michel Rocard. D'autres moments forts restent à vivre jusqu'en avril : l'exposition de Mustapha Özer, une table ronde qui réunira entrepreneurs et responsables commerciaux de France et de Turquie, la rencontre avec une poétesse turque, des conférences avec le Goethe Institut sur l'apport culturel des populations turques issues de l'immigration en Allemagne et à Berlin...

Retrouvez l'intégralité du programme des festivités sur : www.gironde.fr



MARS



Festival Demandez l'impossible, Printemps des poètes 2010 11^e édition

DU 8 MARS AU 2 AVRIL

Créée, chantée, susurrée... la poésie revient habiter la diversité des lieux. Partenaire de cette manifestation, le Département organise

depuis 10 ans avec le Théâtre des Tafurs, le **Prix Jeunesse de la poésie**. De l'école primaire au lycée, les jeunes Girondins sont chaque année plus nombreux à concourir pour cette distinction qui récompense les meilleurs écrits. Les textes primés seront lus en public par des comédiens : rendez-vous le **2 avril à 18 h** (hall de l'immeuble Gironde), en présence du poète Gabriel Okoundji, président d'honneur.

Renseignements :

Direction de la Culture
05 56 99 35 49 ou 05 56 99 33 33
poste 37 78
Programme complet sur : www.demandezlimpossible.com

Du chocolat pour les « drôles de diab »



Le Club Kiwanis de Pessac Les Graves organise pour la première fois un salon du chocolat LES 12, 13 ET 14 MARS PROCHAINS à Gradignan (Solarium).

Deux bonnes raisons de ne pas manquer cet événement :

- les fonds collectés grâce aux droits d'entrée (2,5 € seulement par personne) seront reversés à l'association « Drôles de diab » qui œuvre pour les enfants diabétiques,
- un indice sera dissimulé parmi les exposants, pour progresser dans la chasse au trésor organisée par le club depuis mai dernier en Gironde (www.web-tresor.com).

Renseignements

06 11 68 30 57
www.kiwanis-pessac-les-graves.com

« À la découverte de l'espace René Lazare »

LE 12 MARS : Concert rock « Les Hyènes »
LE 13 MARS : exposition d'arts plastiques, animations et concerts
Accès libre et gratuit
Mairie de Targon
05 56 23 90 13



14^e Salon Projet Habitat

Rénover, construire, décorer
DU 12 AU 14 MARS
Hangar 14 à Bordeaux
www.projet-habitat.fr



+ D'INFOS sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

La semaine nationale de lutte contre le cancer se déroulera DU 8 AU 14 MARS PROCHAIN.

Le Comité de Gironde lance à cette occasion un appel aux « bénévoles écoutants » pour rencontrer et épauler les personnes malades. Il en assure la formation et l'encadrement. Le Comité a par ailleurs ouvert un espace inédit, baptisé « APESEO », dédié aux personnes malades en cours de traitement ou guéries.

Contact : Ligue contre le cancer - comité Gironde, 6 rue Terrasson à Bordeaux
05 56 94 76 41 - cd33@ligue-cancer.net - www.ligue-cancer.net

En marche pour les malades de Huntington

La Fédération de la Recherche pour le Cerveau (FRC) organise avec l'inserm et l'institut des neurosciences une **marche amicale**, le **SAMEDI 13 MARS à Bordeaux à 15 h**, place de la Bourse. Cette deuxième édition est une opération d'envergure nationale menée dans 7 villes*, pour sensibiliser le public aux maladies neurologiques. L'association « Un arc en ciel pour les malades de Huntington » (ACMH) lance ainsi un appel à tous ceux qui se sentent concernés par cette maladie orpheline toujours incurable. Plus largement, l'association ACMH s'investit au quotidien auprès des malades et de leur famille, et œuvre pour faire aboutir un projet de structure d'accueil spécialisée qui permettrait de créer 18 lits en Gironde.

* Paris, Bordeaux, Nantes, Nice, Marseille, Montpellier et Strasbourg.

Renseignements :

06 13 04 27 19 - associationACMH@aol.com - association-acmh.skyrock.com

Rencontres du cinéma latino-américain

Cette 27^e édition s'articule autour du "Prix du public du documentaire indépendant ou auto-produit". Six films en compétition.

DU 17 AU 23 MARS

à Pessac (Cinéma Jean Eustache)
Programmation scolaire du 8 mars au 8 avril dans une quinzaine de villes de la région.
05 56 85 27 35, www.fal33.org

+ D'INFOS sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

2^e édition « Invest in photonics »

Convention d'affaires européenne
LES 18 ET 19 MARS
à Bordeaux
Réservée aux professionnels du laser et de la photonique.
En partenariat avec « ALPHA Route des Lasers », soutenu par le Conseil Général.
www.invest-in-photonics.com

Journée mondiale de l'eau



LE 22 MARS
Le Conseil Général sensibilise à cette occasion l'ensemble de ses agents et vous donne rendez-vous pour la semaine de l'eau qui aura lieu en juin (voir notre prochaine édition).

SEMAINE DU LASER EN AQUITAINE, plus d'infos sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Le Sidaction 2010

opération nationale
LES 26, 27 ET 28 MARS
www.sidaction.org



11^e édition des 33 km 500 de Libournais

Grande randonnée pédestre
Sur les communes d'Arveyres, de Camarsac, Nérigeon, Baron, Génissac et Libourne
LE 27 MARS
départ de Libourne
05 57 25 10 36
www.33km500.canalblog.com

2^e Salon de l'évolution professionnelle

LE 27 MARS
à Bordeaux (Cité Mondiale)
Entrée gratuite
Inscription sur www.vocatis.fr
(rubrique salons)
0891 36 05 28 (0,225 €/min)

Fête du cochon

LES 27 ET 28 MARS
à Langon, 05 56 76 20 64



Bulles en Hauts de Garonne / 9^e édition

Festival de BD, axée cette année sur la Science Fiction.
LES 27 ET 28 MARS
à Bassens (Domaine de Seguinaud)
Entrée Libre et gratuite
05 57 80 81 78
www.bd-bulles-garonne.fr





**SALON FÊTES
FOIRE
PORTES OUVERTES**

avril

Semaine du développement durable



DU 1^{ER} AU 7 AVRIL

Moment fort : la restitution du schéma Girondin des énergies renouvelables le 2 avril.

Programme en Gironde sur

www.gironde.fr / Agenda 21

Mission Agenda 21 du Conseil Général, 05 56 99 67 64

La tournée des cuiviers

Courses à pied à travers les propriétés viticoles de l'appellation Listrac

LE 3 AVRIL

Départ de Listrac-Médoc

05 56 58 08 23

www.tourneedescuiviers.com

Escale du Livre

DÈS LE 6 AVRIL dans différents lieux partenaires et du **9 AU 11 AVRIL** dans le quartier Sainte-Croix à Bordeaux

05 56 10 10 10, www.escaledulivre.com

« Rencontres de théâtre »

jeune public

- « Ralentez ! Passages contés » par la Cie Théâtre Alizé (0/3 ans)

- « Monsieur le Vent » par la Cie des 3 chardons (3-6 ans)

- « La cuisine des étoiles » par la Cie Tombés du ciel (dès 7 ans)

DU 6 AU 9 AVRIL

à Sainte-Foy-La-Grande

05 57 46 10 84, www.saintefoylagrande.net

Concert du pianiste Marc Vella

LE 9 AVRIL

église Notre-Dame à Bordeaux

pour les enfants défavorisés de Madagascar

Réervations : 06 84 16 41 51

reserv.mvella.bx@orange.fr



10^e édition du Festival de courts-métrages en Lussacais

LES 9, 10 ET 11 AVRIL

à Libourne

manifestation gratuite

Images et Culture en Lussacais

06 83 30 89 38 ou 09 53 86 76 24

imageculture.33570@free.fr



Printemps des Châteaux du Médoc

LES 10 ET 11 AVRIL

Portes ouvertes en Médoc

Dégustations, animations, déjeuners au château... Visites sans rendez-vous

Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac

05 56 59 03 08

www.pauillac-medoc.com



Salon de la Maison et du Jardin

LES 17 ET 18 AVRIL

à Langon (Halle de Duros)

Entrée gratuite

05 56 76 20 64

www.federation-langon.fr



4^e salon « Ivre de livres »

Écrivains, dédicaces, livres d'occasion, lectures...

LE 18 AVRIL

à Arès (salle Brémontier)

Association Arès Temps Libre

05 56 60 15 45 ou 05 56 60 54 80

arestempslibre@orange.fr

Fête de l'asperge

une éco-manifestation valorisant les produits du terroir

LES 24 ET 25 AVRIL

à Etauliers

05 57 32 88 83, www.cc-estuaire.fr



Arts de la piste, théâtre, danse, musique...

C'est dans toute la Gironde avec l'iddac

www.iddac.net, 05 56 17 36 36

IDÉES DE SPECTACLE sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

côté lecture

Découvrir la Gironde avec le CAUE

- « Maisons de Gironde » est le premier volume d'une collection (Architectures et paysages en Gironde) éditée par le CAUE pour promouvoir et sensibiliser le grand public à la qualité des lieux. Cet ouvrage porte un regard original sur les maisons girondines et leur typologie. L'habitat individuel est d'ailleurs si riche et diversifié qu'un second volume lui sera consacré...

20 €, disponible en librairies et bientôt dans les relais-presse.

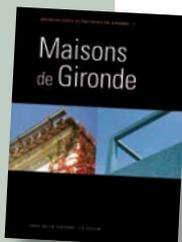
- « À la découverte du patrimoine de Gironde » est un jeu de l'oie dédié aux 8-14 ans pour découvrir en 90 images ou appellations, tous les trésors du département.

25 €, à commander directement auprès du CAUE.

Contact :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

05 56 97 81 89, www.cauegironde.com



Hostens, un bol d'air grandeur nature !

Profitez du domaine ! Promenez-vous à pied ou à VTT : le domaine vous est ouvert tous les jours.

La baignade surveillée, les locations de VTT, de canoës, de bateaux pédaliers sont mises en place progressivement. Pour connaître les dates et créneaux d'ouverture, consultez le site www.gironde.fr

Et surtout ne manquez pas le programme des manifestations prévues :

- le 3^e Enduro de Pêche à la Carpe **DU 2 AU 5 AVRIL** par équipes de 2 sur 72 h consécutives. Sur le principe du « No kill » : tous les poissons pêchés sont remis à l'eau !

www.carperoyaledhostens.com ou au 06 73 63 49 74

- Cap Hostens **LES 15 ET 16 MAI** (triathlon et raids).

Rendez-vous incontournable toute catégorie : petits et grands ou en famille.

Plus de 1000 participants attendus : inscriptions dès maintenant au 06 43 07 75 81 / hostens@yahoo.fr et www.sa-gc.com

Hébergement et restauration possibles sur place.

- Trophée régional des jeunes vététistes **LES 29 ET 30 MAI**

Et dernière manche de la coupe d'Aquitaine de VTT

Domaine Départemental Gérard Lagors

Information/réservation : 05 56 88 70 29

www.gironde.fr rubrique « Tourisme Sport et Loisirs »

+ d'IMAGES du domaine d'Hostens sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Mai

Théâtre « Paquita de los colorès »

par la Cie Théâtre au Vent
LE 8 MAI
à Sainte-Foy-La-Grande
05 57 46 10 84, www.saintefoygrande.net



Salon Régional de l'Agriculture

avec les salons AQUITANIMA (accueil de 500 bovins) et EQUITAINE (salon de l'élevage du cheval), dans le cadre de la Foire de Bordeaux DU 8 AU 17 MAI
Parc des expositions de Bordeaux-Lac
www.bordeaux-expo.com



« La ronde du sud Médoc »

Randonnée pédestre sur circuit de 42 km
LE 9 MAI
à Arsac
Inscriptions : 05 56 58 86 60, ou sur <http://merlotsarsacais.assomedoc.com/>

12^e Fête des jardins

LE 9 MAI
à Biganos (Parc Lecoq)
Entrée gratuite
Association des Amis des Plantes
La Molène, 09 75 47 48 69

Tournoi ATP masculin

Tennis haut niveau
DU 10 AU 16 MAI
à Bordeaux (Villa Primerose)
05 56 08 00 18
www.atp-primrosebordeaux.com



Open International de Bordeaux (Golf)

DU 17 AU 23 MAI
Golf de Bordeaux-Lac
www.opendebordeaux.com

Coupe latine de rink hockey

DU 22 AU 24 MAI
4 nations présentes (Italie, Espagne, Portugal, France)
à Coutras (patinoire Milou Ducourtioux)
05 57 69 30 32

Un don exceptionnel aux Archives Départementales

La dernière lettre d'un fusillé du camp de Souges en 1944

Jean Aubourg, pupille de la Nation, est né le 22 février 1918 à Bourg sur Gironde. Ouvrier agricole dans les jardins maraîchers de Bruges, il est incorporé au STO (Service du Travail Obligatoire) en 1942, déserte puis entre dans un groupe de résistants FTP (Francs Tireurs et partisans). Il participe alors à plusieurs actions de sabotage de convois ennemis en 1943, ainsi qu'à l'exécution de soldats allemands de l'organisation Todt. Dénoncé à Bruges, il est arrêté le 18 septembre 1943 par la police française au service de la Gestapo allemande, à Saint Christophe de Bardes où il s'était réfugié. Torturé dans les sous-sols de la villa de la

Gestapo au Bouscat, il est condamné à mort par un tribunal militaire allemand, et conduit au camp de Souges où il est fusillé le 26 janvier 1944, avec plusieurs autres de ses camarades.

La dernière lettre qu'il a écrite a été adressée à son meilleur ami René Vert de Bruges, le 25 janvier 1944 dans la prison du fort du Hâ, avant de partir pour son exécution. Le document est resté dans la famille Vert jusqu'en novembre 2009, date à laquelle Hélène Vert, l'épouse de René aujourd'hui décédé, a décidé de faire don de ce document emblématique qui lui est cher, aux Archives départementales de Gironde, afin que la mémoire de Jean Aubourg et des événements tragiques qui ont conduit à son exécution, soit conservée à jamais. Une initiative remerciée chaleureusement par le Conseil Général.

Trophée Inter Régional des jeunes vététistes

DU 22 AU 24 MAI
Vélo Club Farguais
à Fargues-Saint-Hilaire (Domaine de la Fraysse)
05 56 20 92 20

Fête de l'agneau

LE 23 MAI
à Pauillac
05 56 59 03 08, www.pauillac-medoc.com



le 36^e Tour de Gironde Cycliste International

DU 28 AU 30 MAI
Union Sportive Villenavaise Cyclisme
05 56 95 05 66

Concert jazz avec « Benny Golson »

Accompagné du « Asso Sax Big Band »
LE 29 MAI
au cabaret jazz « Amadeus Song »
Asso Sax : 05 56 07 03 33
Réservation sur www.assosax.fr

« Bienvenue à la ferme »

Les agriculteurs du réseau accueillent le public dans leurs exploitations. De la visite à la dégustation de produits en passant par des animations originales et variées, venez découvrir l'agriculture girondine autrement !
www.bienvenue-a-la-ferme.com



Événement culturel Ensemble, c'est tout !

LE SAMEDI 29 MAI
à Eysines
05 56 16 18 10
www.ville-eyssines.fr



Dans le cadre de l'iddac



« Aristides » - création 2010

Cie Le Théâtre du Passeur
Pièce de Béatrice Hammer
Mise en scène : Armand Eloi
Juin 1940, Aristides de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux, décide de désobéir aux ordres de celui qui dirige alors son

pays, le dictateur Salazar : il accorde des visas de transit pour le Portugal à des milliers de personnes, les sauvant ainsi d'une mort certaine.

- LE 12 MARS à La Teste-de-Buch (Salle Pierre Cravey)
 - LE 9 AVRIL à Sainte-Foy-la-Grande (Salle des Fêtes)
 - LE 24 AVRIL à Léognan (Espace Culturel Georges Brassens)
 - DU 5 AU 8 MAI à Bordeaux (Théâtre du Pont Tourmant)
- Plus de spectacles sur www.iddac.net,
05 56 17 36 36



GIRONDA TERRA OCCITANA



Un peu d'étymologie

Massugas

Pas de formes anciennes
Des hypothèses :

- A. Dauzat et Ch. Rostaing : du provençal *massugo* « ciste », et suffixe - *acum*.
- J. Astor : de l'occitan *massuga*, ici « massette, plante du genre *thypa* familière des eaux tranquilles ou dormantes »

Située dans la « petite gavacherie », Massugas trouve certainement son sens dans la thèse développée par Astor car le ciste est une plante exclusivement

méditerranéenne d'autre part, le suffixe -*acum* ne s'attache qu'à des anthroponymes (à de très rares exceptions près). Associé au suffixe augmentatif -*as*, le toponyme traduit plutôt ici l'abondance d'une végétation liée aux lieux humides. Ce type de formation est fréquent en gascon (cf. par exemple les lieux-dits « Tuyas » ou « Touyas » [*tojars*], lieux où croît la toja, l'ajonc épineux, « plante caractéristique de la lande »).

Extrait du Dictionnaire toponymique des communes de Gironde de *Bénédicte Boyrie-Fénié* – éditions Cairn / Institut Occitan

RETROUVEZ UNE HISTOIRE VRAIE sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Expression des groupes politiques du Conseil Général

Girondins : le Parti Socialiste communique avec votre argent !

Après des pages achetées dans *Sud-Ouest* à 11 199 € HT chacune, après une plaquette envoyée à tous les élus, des lettres envoyées à tous les présidents d'association, voilà que le Président du Conseil Général poursuit sa campagne de désinformation avec, cette fois, un grand panneau figurant soi-disant « le compteur de la dette de l'État depuis 2007 ».

Selon le Président du Conseil Général, la « dette de l'État » serait à ce jour de 211,41 M€ depuis 2007.

Si, au global, on observe une augmentation des charges de 211,41 M€ depuis 2004 (et non 2007), ce que nous ne contestons pas, dans le même temps, la recette « droits de mutation » a augmenté, elle, de 239,1 M€.

Le véritable chiffre fin 2009, ce n'est donc pas « une dette de -211,41 M€ », mais une cagnotte de +27,69 Millions d'€ !

Le Président du Conseil Général fait ici deux erreurs comptables : il confond une charge et une dette, et il oublie de signaler que cette charge qui augmente est largement équilibrée par une recette qui globalement augmente.

Mais le plus grave, selon nous, est l'utilisation de l'argent des Girondins pour financer une campagne politique. Ce n'est pas la vocation du budget de communication de notre collectivité.

Plus d'infos :
www.gironde-avenir.org
Groupe Gironde Avenir
05 56 99 57 87 - 35 40

Vieillesse, handicap, insertion professionnelle... une responsabilité nationale !

APA, RMI, PCH (prestation de compensation du handicap), autant d'allocations de solidarité nationale que l'État se doit d'assumer en dégageant le financement nécessaire. C'est une question d'égalité républicaine qui consiste à ouvrir les mêmes droits à des conditions d'accès identiques sur tout le territoire national mais aussi une juste répartition de la dépense. Ces compétences doivent donc revenir à l'État, d'autant plus que la charge financière supplémentaire qu'elles génèrent

à notre département s'élève aujourd'hui à 182 millions d'€ (90 pour l'APA, 13 pour la PCH et 78 pour le RMI). 182 millions qui obèrent d'autant les capacités d'intervention du conseil général en 2010 !

Les Conseillers généraux communistes
Pierre AUGÉY,
Michel HILAIRE,
Jean-Jacques PARIS
Contact : 05 56 99 67 03
Mail : groupe-pc@cg33.fr

Quand la presse nationale de Droite confond la campagne de mensonges et de désinformation de l'U.M.P. girondine

Le devoir de toute institution politique est d'être scrupuleusement transparente avec les contribuables dont elle a la charge d'affecter l'impôt.

Peu à peu, le voile se dissipe sur la drôle de campagne de désinformation menée par l'UMP girondine et hélas des hauts fonctionnaires d'État dévoyés en militants d'appareils.

En Gironde, il nous a fallu expliquer pied à pied pourquoi le Conseil Général a été obligé, comme tous les départements de France, de réduire brutalement ses dépenses publiques, de diminuer ses subventions aux communes et aux associations, tout en essayant de préserver l'essentiel de sa politique historique de solidarité sociale et territoriale.

La Ville de Bordeaux, désireuse de faire payer par d'autres qu'elle ses dépenses de prestige (Grand Stade, Evento, Fête du vin) en pleine crise économique, a orchestré une campagne médiatique d'intoxication et de désinformation à l'égard du Département, à laquelle se sont prêtés certains conseillers généraux serviles et politiciens.

Longtemps, seuls, nous avons fait œuvre d'information sur la baisse des recettes fiscales, sur la poussée irrésistible des dépenses sociales et sur les transferts de charges de l'État. Il est normal que l'U.M.P. et ses servants se soient déchaînés contre cette campagne de communication.

Par un dossier remarquable, qui confirme point par point, ce que nous disons aux Girondins, le journal économique « Les Echos » peu suspect de condescendance pour la gauche, daté du 17 février, fait état de 20 départements en quasi faillite et de témoignages de Présidents de Conseils Généraux U.M.P., plus humanistes que certains de leurs amis girondins.

Du coup, « Les Echos » remettent la pendule à l'heure... en confirmant celle, hélas, que nous avons affichée sur le Parvis du Conseil Général et qui décompte ce que l'État doit aux contribuables girondins : 211 millions d'euros à ce jour.

Un démenti cinglant et sans appel, aux faux prophètes, aux bonimenteurs et camelots de la désinformation, qui veulent faire croire aux Girondins que les difficultés budgétaires du Conseil Général étaient une manœuvre politique !!

Retrouvez l'information du *Groupe Politique Socialiste* du Conseil Général de la Gironde sur :
www.cg33-ps.net
Pour vous répondre : 05 56 99 35 78



INDXIA

A NOTER DANS VOS AGENDAS

LASEMAINE DEL'EAU

Du 28 juin au 04 juillet 2010

CONGRÈS DU 28 AU 29 JUIN
JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU 30 JUIN AU 02 JUILLET
WEEK-END GRAND PUBLIC DU 03 AU 04 JUILLET

www.gironde.fr

